**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Cambodge**

**Intervention de la France**

Genève, le mercredi 30 janvier 2019 (après-midi)

Merci Monsieur le Président

Je remercie la délégation cambodgienne pour la présentation de son rapport.

La France salue les efforts du gouvernement cambodgien pour réduire la pauvreté et améliorer le système de santé et la couverture sociale. La France avait marqué sa préoccupation face aux mesures restreignant les droits civils et politiques prises en amont des élections de 2018. Elle a pris note des récents gestes positifs des autorités cambodgiennes pour ré-ouvrir l’espace politique et encourage à poursuivre ces mesures.

La France adresse au Cambodge les recommandations suivantes :

* prendre les mesures nécessaires pour permettre aux membres de l’opposition de participer à nouveau à la vie politique cambodgienne ;
* prendre les mesures nécessaires pour rétablir un environnement respectueux des droits des organisations de la société civile, notamment en révisant la loi sur les associations et les ONG ;

* garantir la liberté d’opinion et d’expression de tous les citoyens et des journalistes, y compris sur internet, en modifiant notamment la dernière révision constitutionnelle ainsi que l’instruction interministérielle de mai 2018 permettant une surveillance des contenus sur internet ;
* mettre effectivement en place le groupe de travail sur les conflits fonciers sous l’égide du ministère de l’Aménagement du territoire, auquel la société civile et l'Union Européenne doivent participer ;
* mettre en place le comité national de revue des principales conventions internationales ratifiées par le Cambodge avec la participation de l’OIT.

La France souhaite au Cambodge un plein succès pour son EPU.

Je vous remercie./.